



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules



Copie à :
Chrono

adresse
63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

téléphone
04 78 52 22 22

internet
www.ffsb.fr

email daf@ffboules.fr

numéro SIRET
779 825 744 00039

code NAF
9312 Z

Brigitte COCHARD

Vice-présidente de la F.F.S.B

Responsable de la Coordination sportive

à

Mmes, MM. les

- Membres du Comité Directeur
- Présidents des CBD, LBR et CS
- Arbitres nationaux
- Présidents des arbitres départementaux et régionaux (diffusion aux bons soins des Présidents de comité)

Réf : BC/XM/294

Objet : Licences 2025/2026 et visa médical

Villeurbanne, le 12 septembre 2025

Mesdames, Messieurs,

A compter du 15 septembre 2025, seules les licences au millésime 2025/2026 sont censées être acceptées sur les compétitions.

Toutefois, le Bureau exécutif a de nouveau décidé, pour le début de cette nouvelle saison sportive, d'un assouplissement dans le contrôle des licences 2025/2026 (absence de la nouvelle licence notamment) pour le week-end des 20 et 21 septembre et des 27 et 28 septembre uniquement.

Il est donc demandé aux arbitres et aux assesseurs de tolérer la présentation de la licence 2024-2025.

En revanche, ils devront vérifier scrupuleusement les fiches d'inscriptions aux diverses compétitions. Ces fiches devront comporter les noms des joueurs et être obligatoirement signées par le chef d'équipe, qui de ce fait attestera la composition réglementaire de son équipe.

S'agissant du visa médical, il est rappelé que suite à l'entrée en vigueur de la loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France, des assouplissements à la réglementation sur le visa médical ont été votés.

Pour les adultes, le visa médical n'est désormais obligatoire que sur le volet club pour les rencontres de clubs.

Pour les jeunes, la licence Trad doit porter mention du visa médical pour tout sur-classement permettant d'évoluer en catégorie jeune supérieure ou en adultes pour les U18.

De plus, un U18 qui joue dans le championnat des clubs adultes devra faire apposer sur son volet Club non seulement le visa médical d'aptitude, mais aussi le visa médical de sur-classement., soit 2 tampons.

En souhaitant à toutes et tous un bon début de saison, recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour Brigitte COCHARD
La Secrétaire générale,

Marie-Claire BIELLI